



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13
Marion Cavallo et Vincent Fritsch, secrétaires régionaux SNPES



Comité Technique Inter-Régional DIR Sud-Est du 8 novembre 2016

Un contexte morose ...

Ce CTIR de rentrée se tient dans un contexte général un peu désabusé. Après plusieurs mois de lutte syndicale contre la loi El Khomri, un passage en force du gouvernement qui rompt une fois de plus le dialogue avec les organisations syndicales et un renforcement de l'état d'urgence, la confiance envers les autorités publiques et ce gouvernement semble définitivement altérée.

Un ras le bol sur le terrain ...

Sur les terrains, les collègues font remonter jour après jour leur ras-le-bol. Travailler dans l'urgence, répondre aux multiples commandes, aux injonctions disparates et contradictoires, faire avec les moyens du bord, former des projets puis les déformer, construire sur du sable, et voir la jeunesse de ce pays s'enfoncer davantage dans une société où les logiques de concurrence ne laissent aucune chance aux plus fragiles. Que reste-t-il, par exemple, des recommandations de la direction de la PJJ pour une véritable prise en compte des jeunes majeurs ? Pas grand-chose en réalité ; et on voit régulièrement affluer ces jeunes majeurs perdus, clochardisés, abandonnés, errants comme des âmes en peine, à la recherche d'une aide pour se construire un projet de vie.

Et pendant ce temps à la Centrale ...

Le CTC qui doit se tenir le 24 novembre sur les normes de milieu ouvert aurait pu annoncer un souffle nouveau. Un moment où l'on parlerait véritablement des conditions de travail et de la dégradation généralisée des prises en charge. Mais la tournure que prennent les échanges avec les instances régionales ou départementales ne laissent pas augurer grand-chose d'exaltant, tant la politique du chiffre s'est installée durablement dans les esprits.

Renforcer la formation ...

Alors que les repères ont volé en éclat, le PTF, voire les commissions de formation départementales, demeurent des lieux à prémunir de cette hystérie collective pour penser nos métiers et l'évolution de la société. L'arrivée d'éducatrices au sein de l'équipe de chargés de mission au PTF est une grande satisfaction. Le PTF doit rester un lieu d'échanges et de débats construits par des professionnels qui sont en lien avec les équipes. Cependant, encore une fois, force est de constater que les missions du PTF sont de plus en plus polarisées par les formations statutaires (la FI, la Formation continuée et les formations obligatoires comme pour les professionnels des Cef). Cet accroissement d'année en année de la charge de travail axée autour des formations statutaires se fait forcément au détriment de la qualité de la formation continue, même si nous avons pu observer une dynamique nouvelle en lien avec les terrains. Pour le SNPES, le PTF doit rester le lieu de la formation continue en priorité, tant sur un plan de l'intervention des chargés de formation, que sur le plan budgétaire. Il manque actuellement deux postes de chargés de formation au PTF. Le SNPES a dénoncé la restriction de la dernière CAP et la décision de l'AC de limiter les mouvements, ce qui empêchera des professionnels de postuler au PTF, alors que dans le même temps ces deux postes seront proposés à la CAP des Attachés et des AS. Si nous militons pour une diversité des profils des chargés de mission, nous ne pouvons accepter que ces postes n'aient pas pu être proposés aux éducateurs ou aux PT. Sur la formation continue, nous constatons une fois encore, que les catégories C et les contractuels ont moins de jour de formation. Il est

toujours plus difficile pour un cuisinier ou une secrétaire de partir en formation ou pour un éducateur contractuel en hébergement. Le catalogue de la formation continue est globalement bien accueilli par les collègues. Mais l'on ressent un épuisement des idées, voire un conformisme des formes. Dans une société qui vit une droitisation de l'univers des idées et du champ de réflexion, emporté dans les méandres de l'idéologie managériale et des questions identitaires, nous constatons que le PTF demeure un lieu où l'autonomie de pensée est un combat quotidien. Les formations interministérielles sont des évolutions nécessaires et incontournables. Mais quid du travail en commun avec l'EN ? Alors que décrochages scolaires, inégalités scolaires criantes (rapport Cnesno), circulaire pjj/EN devraient faire partie intégrante des réflexions et des débats, on constate ce pan de l'action éducative délaissé.

(in)sécurité au travail ...

Dans l'ordre du jour de CTIR, le plan de sécurité au travail 2017 est également proposé. Alors que la santé et sécurité au travail fait l'objet chaque année d'une littérature administrative conséquente, force est de constater qu'entre la théorie et la pratique, le décalage est encore une fois trop massif pour ne pas nous inciter à voir dans la démarche une dépolitisation de la souffrance au travail. Pendant qu'on consulte les risques psychosociaux, qui analyse les « modalités de production »? Les problèmes relèvent pourtant des techniques de « management » et non de la santé. Il y a quelque chose de déréglé dans le monde du travail en général et à la PJJ. Les symptômes s'aggravent et on assiste à une obsolescence programmée des mots. Quand les locaux de travail pour accueillir des familles en grande difficulté sont inadaptés, quand il faut quémander un bureau à des partenaires, quand la pluridisciplinarité n'est plus qu'un vœu pieux, oui les conditions de travail se dégradent et ce n'est pas l'assistant de prévention ou le conseiller de prévention qui pourra vous aider. Les organisations de travail, telles qu'elles sont proposées sur cette région sacrifient un travail de qualité et surtout un travail qui tient compte de la précarisation des familles et de leurs jeunes. Ce n'est pas un problème de santé, mais un problème de travail. De Nice à Carpentras, en passant par Aix en Provence, Marseille, Toulon ou Digne, les unités éducatives sont aujourd'hui au bord de la rupture. Ce ne sont pas les agents qui sont responsables de leurs conditions de travail et les débats autour des SST ne permettent pas aujourd'hui d'améliorer la situation.

Le dialogue social ...

Pour terminer, et comme un énième symptôme de ce dérèglement du travail, nous vous rappelons encore une fois l'inanité d'un dialogue social sans reconnaissance de la charge de travail. Pour préparer ce CTIR, la qualité des documents et leur contenu nécessitaient un travail d'analyse, de préparation et de connexion avec les réalités de terrain. Sans moyens donnés par l'administration aux représentants des personnels, ces débats en Comités techniques demeureront superficiels et peu reliés avec les pratiques professionnelles.

En grève le 24 novembre !

C'est dans ce contexte que le SNPES PJJ FSU appelle tous les personnels à se mettre en grève le 24 novembre prochain. Créer un électrochoc qui permette à la DPJJ de prendre conscience que cette gouvernance molle ne peut que nous mener vers de nouvelles fractures.

A chaque effondrement des preuves, il faut répondre par une salve d'avenir.

René Char.